



Compte rendu

de l'Assemblée générale du CIP-IRV le 10 décembre 2015 à Udine (Italie)

1) Ouverture et salutations

Le Président JENNY ouvre la réunion à 09:30. Il remercie les hôtes et notamment Madame Erika BUSETTI de la préparation et l'organisation du Congrès.

L'Assemblée observe une minute de silence en mémoire des défunts de la famille du CIP-IRV qui sont décédés au cours de l'année écoulée. Monsieur Ruggero FORTI, membre fondateur du CIP-IRV, avait été directeur des VCR pendant plus de 25 ans. Madame Edith BACKKNECHT, épouse de Franz Backknecht, membre du Bureau exécutif du CIP-IRV, gère la pépinière familiale Backknecht à Rohrendorf bei Krems, Autriche.

Le Professeur TESTOLIN, directeur de la station expérimentale, souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Ensuite, le Président de l'Association viticole de Frioul-Vénétie julienne, Monsieur Augusto PINAT, prononce un discours de bienvenue.

Wolfgang KRAPP (Allemagne), Karl-Heinz THOMA (Allemagne), Christian DUTRUY (Suisse), Pierre BOYER (Portugal) et Robert MANNES (Luxembourg) sont excusés.

Le quorum est atteint.

2) Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale du 22 octobre 2014 à Avignon (France)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3) Rapport du Président

Le Président JENNY soulève la question d'une éventuelle utilisation de la langue anglaise au sein du CIP-IRV afin de tenir compte de l'évolution globale au niveau international. L'après-midi, les présentations techniques se feront en anglais, sans traduction. Un tour de table informel montre que pratiquement toutes les personnes présentes comprennent l'anglais. La discussion de la proposition du Président devra se poursuivre au sein du Bureau exécutif du CIP.

Le Président JENNY résume les tâches essentielles du CIP-IRV, fait remarquer le contexte actuel favorable de la pépinière viticole et rappelle les défis futurs, comme par exemple les nouvelles variétés résistantes aux maladies ou la compétitivité du secteur.

En ce qui concerne la situation financière du CIP-IRV, le Président JENNY constate que les moyens actuellement disponibles ne sont en aucun cas suffisants pour remplir les tâches du CIP-IRV, notamment la participation prévue aux réunions de COPA/COGECA à Bruxelles. Le Bureau exécutif du CIP-IRV a ainsi décidé de soumettre à l'Assemblée générale une motion visant à augmenter les cotisations, accompagnée d'une justification détaillée (cf. point 8 – fixation des cotisations pour 2016 avec pièces jointes).

4) Rapport du Secrétaire général

Le Secrétaire général rend compte de l'état actuel du dossier « Better Regulation ». Etant donné que la proposition initiale de la Commission européenne a été rejeté par le Parlement européen, la Commission prépare actuellement un nouveau projet. Selon des estimations internes de fonctionnaires représentés dans le groupe d'experts concerné, un nouveau texte ne sera pas soumis avant 2017. Actuellement, il n'y a donc pas de résultats à présenter.

Le Secrétaire général présente le rapport d'activité du CIP-IRV pour la période écoulée depuis la dernière Assemblée générale ainsi que les recettes et dépenses et l'état actuel du compte pour l'exercice écourté 2014 et l'exercice 2015 en cours.

Au 1er décembre 2015, les recettes s'élèvent à 16 605,81 euros, les dépenses à 7 371,26 euros ; l'état actuel du compte bancaire est de 12 466,16 euros.

Le tableau de l'état des versements des cotisations contient une erreur : contrairement à cette liste, l'Allemagne a versé ses cotisations dans les délais prévus. Le secrétariat présente ses excuses à la délégation allemande pour cette erreur d'enregistrement. Veuillez trouver en annexe le tableau actuel.

5) Rapport des Commissaires aux comptes

Claudio COLLA et Roberto BATEL ont examiné et approuvé la comptabilité. L'ensemble des documents sont disponibles et les registres sont cohérents.

Remarque : les frais d'hébergement mensuels de 90 euros pour le site web du CIP-IRV semblent être élevés – prix indicatif en Italie : 20 euros.

6) Décharge du Secrétaire général

La décharge est adoptée à l'unanimité.

7) Election des Commissaires aux comptes pour 2016

Au nom de l'association membre allemande, Alfons SCHROPP propose les personnes suivantes pour les postes de Commissaires aux comptes : Wolfgang KRAPP et Karl Heinz THOMA.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8) Fixation des cotisations pour 2016

Le Secrétaire général soumet un document de séance du Bureau exécutif du 9 décembre 2015 (cf. annexe) duquel il ressort qu'un budget annuel d'environ 19 000 euros est nécessaire afin de pouvoir poursuivre les activités prévues du CIP-IRV. Par rapport au produit actuel des cotisations qui s'élève à 12 700 euros, un déficit structurel de 6 300 euros apparaît. Cet écart pourrait être comblé approximativement par une augmentation des cotisations de 50 %. Une motion correspondante du Bureau exécutif du CIP-IRV est présentée pour discussion.

En vue de la participation aux réunions de COPA/COGECA, Franz BACKKNECHT se prononce en faveur d'une augmentation de 50 % en une seule étape.

Alfons SCHROPP, Eugenio SARTORI, Rafael GANDIA appuient cette intervention.

Pierre Marie GUILLAUME et Claudio COLLA soutiennent également la proposition, mais ils émettent une réserve car la motion devra être soumise pour approbation aux Comités directeurs des associations nationales respectives.

A l'issue du débat, l'augmentation des cotisations de 50 % à partir de 2016 est adoptée à l'unanimité.

A la fin de l'annexe se trouve le tableau correspondant.

9) Election du Président et du Bureau exécutif

Le Bureau exécutif soumet la proposition suivante :

Erika BUSETTI, Italie (Présidente)
 Pierre Marie GUILLAUME, France (Vice-président)
 Alfons SCHROPP, Allemagne (Vice-président)
 José Rafael GANDIA, Espagne (Vice-président)
 Franz BACKKNECHT, Autriche (membre coopté)
 Eugenio SARTORI, Italie (membre coopté)
 Gilbert JENNY France, (membre coopté)

L'élection est effectuée conformément au règlement intérieur : la Présidente est élue à l'aide de bulletins de vote selon le nombre de droits de vote des différentes associations membres. Les autres membres du Bureau exécutif sont élus collectivement par vote.

La proposition du Bureau exécutif est confirmée à l'unanimité par les deux scrutins.

La nouvelle Présidente accepte l'élection, remercie l'Assemblée de sa confiance et promet de se consacrer de toutes ses forces aux objectifs du CIP-IRV. Madame Buseti invite expressément tous les membres à la coopération car seul, on ne peut obtenir presque rien, tandis qu'ensemble, on peut faire avancer les choses.

Sur proposition du nouveau Vice-président Pierre Marie GUILLAUME, l'ancien Président Gilbert JENNY est élu à la fonction de membre coopté du Bureau exécutif du CIP-IRV. On remarque que cette élection reste à être confirmée formellement par la fédération française.

Selon une discussion interne avec la nouvelle Présidente, le CIP-IRV devrait adopter une règle selon laquelle un Président sortant soit automatiquement membre coopté du Bureau exécutif de la période suivante afin d'assurer la continuité et de profiter de son expérience. Le Bureau exécutif préparera la modification correspondante des statuts.

10) Flavescence dorée

Le Président JENNY informe que l'AREV a demandé au CIP-IRV de présenter une position coordonnée relative à la lutte contre la FD. Il présente un modèle à trois phases dont les détails restent à être définis. En principe, le modèle fait la distinction entre les différentes situations d'infestation et propose des mesures adaptées à chaque situation.

Le document présenté par Monsieur JENNY est discuté de manière approfondie et doit encore être soumis à une révision finale au niveau du Bureau exécutif du CIP.

11) Xylella fastidiosa

Système d'échange d'informations (à l'intérieur du CIP-IRV et vis-à-vis de Bruxelles)

Le Président JENNY présente la chronologie de l'apparition de XF en Europe ainsi que des mesures prises.

Etat des lieux en Italie : on a réussi à prouver que la XF, souche « pauca », n'attaque pas la vigne. Pourtant, les autorités à Bruxelles ne considèrent pas ces résultats comme suffisants pour supprimer la vigne de la liste. Il n'existe pas de risque réel, ne serait-ce que parce que les vignes en provenance des Pouilles ne sont pas exportées, mais on produit uniquement des raisins de table destinés au marché local et à l'Afrique du Nord.

Il paraît particulièrement étonnant que la Commission européenne ait décrété que les vignes provenant des Pouilles ne sont commercialisables qu'après un traitement à l'eau chaude. Reste à savoir qui (au sein de l'EFSA) a décidé qu'il s'agirait d'une mesure appropriée et efficace pour lutter contre la XF et quelle était la base de cette décision.

12) Beltanol

Le Président JENNY indique que la fédération française FFPV a réitéré sa demande d'autorisation de mise en marché du Beltanol.

Le ministère de l'Agriculture français a invité la FFPV d'attendre la fin du processus d'homologation en cours pour les eaux d'irrigation et de solliciter ensuite une extension d'utilisation.

Le Vice-président SCHROPP informe que l'Allemagne a obtenu une nouvelle dérogation pour la prochaine campagne. Selon Franz BACKKNECHT, le traitement de la demande correspondante déposée en Autriche n'est pas encore achevé ; la procédure est encore en cours.

13) Traitement à l'eau chaude

Modification de la procédure et de la durée du traitement

Le Président JENNY indique qu'il est prévu de soumettre à la Commission européenne et aux ministères d'Agriculture des Etats membres une demande de la FFPV visant à faire modifier les températures et durées de traitement prescrites dans le cadre du traitement à l'eau chaude. L'objectif de cette mesure est de rendre le traitement moins traumatisant pour la plante et d'assurer en même temps une lutte efficace contre la FD et le bois noir. Les essais réalisés par l'IFV ont démontré qu'un traitement de 30 minutes à 50°C suffit pour obtenir l'éradication de la FD et du bois noir.

Cette méthode est pourtant mise en cause par certains scientifiques italiens. Le document français devra donc être discuté au niveau du Bureau exécutif du CIP.

14) Situation des marchés

Rapports des membres

Hongrie : Bonne récolte de vin après un été chaud et sec. Actuellement, la demande de plants de vigne est toujours soutenue. Pourtant, les aides de l'Union européenne pour la période en cours seront probablement épuisées en 2016 ce qui fait attendre un recul de la demande dans les années à venir. 12,4 mio de plants ont été greffés ; on attend une récolte de 7,3 mio. De plus, environ 4,4 mio de plants francs de pied ont été produits pour les sols sableux en Hongrie. Prix des vignes : 0,90 à 0,95 euro.

Espagne : On attend une récolte de vin inférieure à la moyenne (-6,4 %). La production de plants de vigne a augmenté de 16 % en 2016 ; prix des plants : 1,4 à 1,5 euro.

Italie : Bonne récolte de vin, bons prix. Demande soutenue de plants ; la demande varie selon les cépages ; prix : pour les variétés de vins de table dans le Sud : 1,30 à 1,35 euro, en moyenne 1,50 à 1,60 euro, pour le Prosecco dans le Nord même jusqu'à 2,00 euros. Globalement, l'année 2015 était très positive pour la filière vitivinicole italienne.

France : Très bonne année vitivinicole, bonnes affaires dans l'ensemble des régions, forte volonté d'investissement. La demande de plants de vigne est soutenue, tout comme les prix : 1,45 à 1,75 euro. On attend une demande persistante dans les années à venir.

Allemagne : Très bonne qualité de vin ; quantités supérieures aux prévisions. Pour l'année prochaine, on attend un recul des plantations ; 26 mio de plants ont été greffés ; la demande de vignes haute-tige reste soutenue ; prix des plants : 1,50 à 1,55 euro.

Autriche : Très bonne récolte, prix stables, notamment pour les vins blancs. Forte demande de plants de vigne, la production a été réduite de 6 % ; prix : 1,35 à 1,50 euro.

Suisse : Très bonne année vitivinicole, mais la troisième récolte faible consécutive en ce qui concerne les quantités. La demande de plants souffre de cette production. 5 mio de plants de vigne ont été produits. Prix des vignes : 2,20 euros.

15) Divers

Il n'y a plus d'interventions de la part des participants.

A l'occasion de la fin de son mandat, le Président JENNY remercie en conclusion toutes les associations membres, les membres du Bureau exécutif ainsi que le Secrétaire général, l'interprète et le secrétariat et souhaite « bon vent » à son successeur et la nouvelle équipe.

Au nom de la famille du CIP-IRV, le Vice-président SCHROPP remercie Monsieur JENNY et lui remet un cadeau d'adieu, un seau à champagne en verre avec gravure, en tant que souvenir de son mandat de Président du CIP-IRV de 2009 à 2015.

16) Réunions prochaines

Au nom de l'association membre allemande, Alfons SCHROPP invite le CIP-IRV à tenir sa prochaine Assemblée générale dans le cadre de l'INTERVITIS à Stuttgart. Ce salon aura lieu du 27 au 30 novembre 2016. Les réunions du CIP-IRV pourraient donc être organisées comme suit :

27 novembre 2016 : arrivée des participants, réunion du Bureau exécutif fin après-midi

28 novembre 2016 : le matin Assemblée générale, l'après-midi présentations techniques

Pièces jointes :

Documents des présentations techniques.

P.J.